

15^{c.}

Journal du Lot

15^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
	Autres départements	7 fr.	13 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	1 fr. 20
» 2 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les négociations économiques franco-allemandes : la signature d'un protocole provisoire. — Mossou et Angola concluent un traité de neutralité. — La question de Mossoul, l'intransigeance turque et l'esprit de conciliation anglais.

Un protocole de « base de discussion » a été signé samedi entre les délégations commerciales française et allemande.

Le Conseil de Cabinet l'a immédiatement approuvé.

Les négociations pour un accord commercial franco-allemand, tant de fois reprises et tant de fois abandonnées, seraient-elles donc enfin en bonne voie ? pourrait-on escompter leur conclusion favorable ?

Les milieux officiels français feignent de le croire.

Un communiqué du ministère du commerce, passablement obscur, révèle que l'on est tombé d'accord sur ces deux points : une fois le régime douanier français définitivement fixé, l'Allemagne se trouvera sur le marché français à égalité avec ses concurrents les plus favorisés ; en revanche, la France jouira en Allemagne d'avantages analogues.

En France, chacun ne demande pas mieux que d'avoir confiance, et l'on voudrait pouvoir se réjouir sincèrement d'une entente qui doit mettre fin à une situation intolérable pour le commerce français.

Toutefois, l'opinion ne sera vraiment satisfaite et rassurée que lorsque tout sera terminé.

Après tant de successives promesses de succès, et tant d'ajournements, un certain scepticisme reste permis.

La vérité, c'est que le problème commercial franco-allemand ne sera définitivement et durablement réglé, que lorsqu'on se décidera à régler le problème économique, lorsqu'on établira les bases d'une coopération entre les deux pays, pour l'organisation de la production, voire même pour la répartition des marchés.

La France et l'Allemagne, pays de grande production, peuvent-elles vivre en paix économique, sans que s'établissent entre elles un programme de collaboration sur le terrain de la production ?

Voilà le vrai problème. En attendant, on peut se demander si la conclusion d'un petit accord sur les tarifs douaniers constitue un préjudice ou un obstacle à un futur accord général.

Nous ne tarderons pas à être fixés : la reprise des négociations définitives aura lieu, en effet, le 12 janvier.

On connaît aujourd'hui la raison pour laquelle, Rouchdi bey quittait brusquement Genève, le 13 décembre, en pléines délibérations du Conseil de la S. D. N., pour se rendre à Paris.

Le ministre des Affaires Étrangères de Turquie était venu signer un traité avec le ministre des Affaires Étrangères des Soviets.

On avait bien attribué un motif de cette nature, au voyage inopiné du ministre Turc.

Maintenant quel est le sens du traité conclu ?

Traité de « neutralité », indique-t-on.

De fait, le traité, conclu pour trois ans, garantit seulement à chacune des parties contractantes la neutralité de l'autre en cas d'attaque par une tierce puissance.

Un parchemin était-il nécessaire pour assurer un tel avantage aux parties intéressées ?

D'autant plus que le traité ne parle que de « neutralité simple » et ne va pas jusqu'à la « neutralité bienveillante ».

Pour un si maigre profit, l'excellence actuelle des rapports turco-soviétiques suffisait, semble-t-il, amplement.

La vérité, c'est qu'Angora a voulu produire un « effet ».

Les Kémalistes ont cherché à intimider l'Occident, afin d'obtenir un règlement favorable de l'affaire de Mossoul.

On peut douter que la manœuvre apporte les résultats désirés.

Le Conseil de la S. D. N. a rendu sa décision en toute impartialité, en dé-

pit de voyage sensationnel à Paris du ministre turc.

L'annonce de la signature d'un traité turco-soviétique ne troublera pas davantage sans doute le cabinet britannique.

A un certain point de vue, au contraire, on peut penser que le geste d'humeur d'Angora ne peut que desservir sa cause.

On sait que le Conseil de la S. D. N. a attribué le vilayet de Mossoul, objet du litige, à l'Irak, donc indirectement à l'Angleterre qui doit assumer pendant un temps déterminé la protection de l'Irak.

Dès le premier jour, le cabinet de Londres s'était déclaré très sincèrement prêt à consentir de larges concessions économiques à la Turquie.

Il avait même envisagé certaines modifications de frontières, compatibles avec la sécurité de l'Irak.

Et non seulement le langage de la presse britannique ne laissait aucun doute à ce sujet, mais des assurances formelles avaient été données par M. Baldwin à l'ambassadeur d'Angora à Londres.

Enfin, les Anglais étaient disposés à faciliter à la Turquie un emprunt dont elle a le plus grand besoin.

En somme il semble qu'avec un peu de bonne volonté de la part d'Angora, l'affaire de Mossoul pouvait être réglée à l'amiable.

Or, Angora choisit précisément le moment où le cabinet anglais manifeste des intentions conciliantes que les Kémalistes accomplissent un geste bien fait pour décourager les desseins de concession de l'Angleterre.

C'est là une maladresse diplomatique. Puisse-t-elle ne pas retarder un dénouement pacifique désirable.

L'ALLEMAGNE ET LA PAIX

Le Reich rêve toujours d'absorber l'Autriche

Tandis que les Français s'absorbent dans leurs difficultés intérieures, dans leurs discussions avec leurs créanciers étrangers, les Allemands ne perdent pas de vue le problème qui, pour l'heure, retient tous leurs soins : le rattachement de l'Autriche au Reich.

Depuis trois ou quatre mois, en Autriche comme en Allemagne, l'activité des partisans du rattachement, loin de se relâcher s'intensifie, s'affirme avec une volonté accrue, avec aplomb.

La campagne est menée d'ailleurs aussi bien par les extrémistes de gauche que par les extrémistes de droite ; dans leurs revendications annexionnistes, les social-démocrates paraissent plus enragés que les racistes.

Rien de plus significatif, à cet égard, que le discours prononcé, le 13 octobre dernier, au Conseil National par le député social-démocrate Leuthner :

Nous avons tant d'espoir dans le rattachement, y déclare-t-il, que de fermeté, de courage, d'énergie et d'enthousiasme pour le réaliser. Depuis la fondation de la République, l'attitude des deux partis bourgeois est un perpétuel renoncement à l'idée de rattachement.

Et le Docteur Leuthner d'ajouter :

Si le vœu l'unité allemande, la grande République démocratique, c'est que j'y vois la condition nécessaire à la réalisation de mon idéal. Nous voulons que notre esprit, le socialisme, se développe sur un sol allemand... Il faut qu'à Paris et à Rome, on sache que les Allemands d'Autriche veulent le rattachement, quoi qu'il advienne.

Que dire du parti pangermaniste, qui tolère aux Affaires Étrangères un homme que l'on considère comme le valet de l'impérialisme français ?

Et notre bon socialiste allemand concluait :

Malgré votre lâcheté, votre faiblesse, le rattachement se fera... C'est rattachement se fera, dit-il y avoir non pas dix mille, mais cent mille traitres !

Le 12 novembre, au cours d'une cérémonie commémorative de la fondation de la République, le chef de la Reichsbanner, le socialiste Hoersing, exalta l'idée du rattachement :

Nous luttons, affirma-t-il, jusqu'à ce que tous les poteaux frontières aient disparu, jusqu'à ce que tous les Allemands forment une nation une et libre.

En réponse, le grand chef démocrate autrichien, le Docteur Deutsche, déclara :

Par la fraternisation du Reichsbanner et du Schutzbund nous avons déjà réalisé le rattachement... Nous espérons que, bientôt, notre peuple ne fera qu'un avec l'Allemagne. Nous espérons que nous ferons alors flotter le drapeau rouge-noir-or, celui de la Répu-

blique d'Autriche et d'Allemagne. Nous voulons une grande République allemande allant de la mer du Nord au Burgenland !

Ainsi, l'entente est, non seulement effective, mais avouée, proclamée entre les milices allemande et autrichienne pour réaliser la Grande République allemande.

Quant aux forces dont elle dispose, la Reichspost nous apprend que les chefs

comptent à Vienne et aux environs sur un effectif mobilisable de soixante mille hommes, répartis en bataillons et en unités plus importantes, pourvus de certaines armes, dirigés par des officiers et des sous-officiers ayant l'expérience et dont le commandement supérieur est aux mains des dirigeants officiels du parti social-démocrate.

La menace n'est que trop réelle. Nous laisserons-nous surprendre ?

M. D.

INFORMATIONS

La Conférence du désarmement

Les intentions allemandes

Si l'Allemagne consent à se rendre à la conférence du désarmement projetée par la S. D. N., ce n'est pas sans entretenir certains espoirs secrets.

On prévoit que le gouvernement allemand demandera à la conférence du désarmement, soit que la France désarme au même titre que le Reich, soit que le Reich soit autorisé à développer ses armements au même degré que la France.

Que feront les Etats-Unis ?

La réponse des Etats-Unis à l'invitation de la Société des Nations de participer aux travaux préliminaires relatifs à la question du désarmement ne sera envoyée à Genève qu'après le période des fêtes de Noël. On a de plus en plus l'impression qu'il y a des possibilités pour que l'acceptation soit acceptée, si la chose est possible.

Aux Etats-Unis

La population de New-York

Les résultats du recensement de l'année 1925 viennent d'être publiés.

La ville de New-York compte 5.873.000 habitants et l'état de New-York en compte 11 millions 162.000. La population de l'état s'est accrue de 770.000 personnes au cours des cinq dernières années.

Fermeture de 41 clubs à New-York

Le juge Emory Buckner, mettant à exécution sa menace de rendre New-York « sec » pour les fêtes de Noël, a demandé la fermeture de 41 des principaux clubs de nuit de New-York.

Cette demande a suivi une série de descentes policières dans ces 41 clubs. On s'attend à ce que le plus grand nombre de ces clubs resteront fermés pour une période de une à six semaines.

Au Maroc

Les propositions d'Abd-el-Krim

D'après l'Agence Fournier, « il se pourrait que, pendant les vacances parlementaires, M. Malvy, qui a déjà rempli à Madrid plusieurs missions, retournât en Espagne, pour s'entretenir avec le général Primo de Rivera, sur les éventualités de paix au Maroc. »

Nouvelles soumissions

Un groupe de dissidents a pénétré, pendant la nuit du 20 au 21 décembre, dans le village de Tafraït. Il a été repoussé par la garde indigène.

Les dernières fractions dissidentes des Senhadja de Gheddou ont fait leur soumission.

Le mauvais temps continue sur tout le front.

Le récit des prisonniers français évadés

Un sous-officier et trois tirailleurs évadés du Rif, sont arrivés à Bab Moroudj. D'autre part, un sous-officier aviateur, qui avait été fait prisonnier cet été à la suite d'un atterrissage forcé en pays ennemi, et qui a pu s'enfuir lui aussi du Rif, il y a un mois, avec deux de ses camarades, en traversant les lignes espagnoles, est arrivé à Fez.

Tous donnent des détails saisissants sur leur dure captivité, la sauvagerie des Rifains et la misère qui règne dans le pays rifain.

En Syrie

Un démenti du quai d'Orsay

On dément formellement au Quai d'Orsay la nouvelle publiée par un journal américain, selon laquelle un armistice aurait été signé avec les Druses.

Aucune information se rapportant à un tel événement n'est parvenue au ministère des affaires étrangères.

La situation

La situation générale en Syrie s'améliore sensiblement. Dans le Li-

ban sud les pentes Hermon Ouest sont à l'heure actuelle complètement dégagée du gros des bandes.

Dans la région d'Alep, deux chefs de bandes réputés coupables de nombreux actes de banditisme depuis de nombreuses années, ont été pris par un villageois des gardes rurales.

La zone de Damas est calme. Un poste nouveau a été installé dans l'oasis.

En Chine

A Tien-Tsin

Après plusieurs jours d'un vif combat, les troupes de Feng Yu Hsiang sont entrées dans la matinée à Tien-Tsin. Les troupes de Li Ching Lin s'enfuient en désordre.

La protection des concessions étrangères

Des volontaires étrangers et des troupes protégées les concessions étrangères, dont les entrées sont barricadées. Sun Yunn, partisan de Feng, a été nommé gouverneur civil et militaire de la province de Chih-Li.

Un incident diplomatique

Un grave incident s'est produit le 23 au moment où un train international, circulant, en vertu du traité de 1901, de Tien-Tsin à Shanghai-Kwan, a reçu des coups de fusil tirés par les troupes du général Feng, à Hsin-Min, près de Tang-Kou. Le cas a été aggravé par l'insolence de l'officier qui commandait les troupes.

Le corps diplomatique s'est réuni aussitôt pour étudier l'affaire, qui est d'une gravité spéciale, étant donné les assurances données par le général Feng à quelques jours seulement.

La situation financière

Au Conseil des Ministres

Le Conseil des ministres, réuni vendredi matin, a poursuivi l'examen des projets d'équilibre budgétaire et d'assainissement financier.

Cette discussion sera reprise et terminée lors du prochain conseil, mardi prochain.

Les indications recueillies à l'issue du conseil concourent à donner l'impression que l'accord s'établit au sein du cabinet sur les propositions de M. Doumer.

Les projets de M. Doumer

On suppose que le ministre des finances sera amené à déposer sur le bureau de la Chambre, pour prendre date, les projets en blanc.

Entre la clôture de la session extraordinaire de 1925 et l'ouverture de la session ordinaire de 1926, fixée constitutionnellement au second mardi de janvier, le gouvernement se mettra à la recherche d'une formule d'accord.

Le contre-projet financier des groupes de gauche

Le contre-projet élaboré par la commission fiscale des groupes de gauche est d'ores et déjà rédigé et sera vraisemblablement déposé sur le Bureau de la Chambre incessamment.

Le premier principe appliqué est celui qui tend à rendre absolument obligatoire la déclaration annuelle des assujettis et son renouvellement chaque année. De fortes pénalités sont prévues pour ceux qui essaieraient de se soustraire à ces obligations.

En second lieu, sera réalisée la réforme du corps des contrôleurs des contributions directes : ceux-ci seront dotés de moyens d'action matériels appropriés à leurs fonctions, de primes de gestion, etc.

Ainsi pourra être obtenu un meilleur rendement des impôts existants.

A la Commission sénatoriale des finances

A la commission sénatoriale des finances, MM. Millières-Lacroix et Henry Chéron ont déclaré qu'ils ne feront pas œuvre de parti.

Après son élection à la présidence de la commission sénatoriale des finances, M. Millières-Lacroix a déclaré :

« J'ai toujours affirmé, a-t-il dit, que nous n'étions point à la commission des finances pour en faire une sorte de quartier général d'où partiraient des attaques vis-à-vis du Gouvernement. »

« Nous n'avons pas à y faire œuvre de parti. Notre devoir — est de prêter notre concours au gouvernement, surtout dans les circonstances difficiles que nous traversons. »

« Ce concours sera de ma part sans arrière-pensée, comme il fut sous les cabinets précédents. »

Chambre des Députés

Séances du 24 décembre 1925

MATIN

La Chambre discute le budget du ministère des finances. M. Canavelli parle

au sujet de l'avancement des agents des Contributions indirectes et de la communication de leurs notes aux intéressés. Il demande que les tableaux d'avancement soient arrêtés par des commissions paritaires. M. Doumer promet d'examiner cette demande.

M. Duval demande de faciliter la liquidation des biens inutilisés de l'Etat. M. Doumer déclare qu'au sujet des impôts nouveaux votés au début du mois, le contribuable recevra une feuille mentionnant ce qu'il devra payer.

M. Deyris demande une amélioration matérielle en faveur des agents du ministère des finances. Il voudrait que la perception des impôts fût faite de façon équitable.

En consultant les dernières statistiques connues (exercice 1924), on constate que les bénéfices des exploitations agricoles ne produisent que 42.784.700 fr. d'impôts sur l'ensemble du territoire, pour 12.309.780 contribuables, parmi lesquels 153.335 sont imposés d'après un bénéfice de 1.500 à 3.000 fr., et 19.613 seulement sont taxés au-dessus de 10.000 fr. de bénéfices.

La modification apportée pour 1925 à la législation améliorera le rendement de cette cédule, mais il y a certainement encore fort à faire pour atteindre celui que, raisonnablement, elle devrait produire. Quant aux bénéfices des professions non commerciales, ils produisent (1924) pour 71.675 contribuables, un impôt qui n'atteint pas 78 millions, dont 24.631.400 fr. pour les charges et offices, avec 14.483 contribuables, et 53 millions pour 57.192 contribuables des autres professions libérales.

En ce qui concerne l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, comment ne pas être frappé par les faits suivants :

Sur 1.546.759 assujettis en 1924, on constate que 453.592 sont imposés d'après un bénéfice ne dépassant pas 1.500 fr. ; 457.972 sont imposés d'après un bénéfice compris entre 1.500 et 5.000 fr. Ainsi donc, 901.564 contribuables sur 1.546.259, ne réaliseraient pas plus de 5.000 fr. de bénéfices.

Enfin, pour l'année 1924, on compte 140.876 assujettis à l'impôt sur le revenu. Les contribuables ayant des revenus supérieurs à 100.000 fr. n'étant qu'un nombre de 30.918 et encore parmi ces derniers en compte-t-on 20.817 dont le revenu est compris entre 100.000 fr. et 200.000 fr., le petit nombre d'assujettis dans certains départements est, au surplus, invraisemblable.

M. Deyris demande que des modifications soient apportées dans les textes législatifs en ce qui concerne cette question d'impôts.

La discussion générale est close, les chapitres 1 à 39 sont adoptés.

SOIR

La Chambre adopte le projet de loi admettant aux fonctions d'institutrice de l'enseignement primaire, les postulantes pourvu du certificat de fin d'études secondaires.

La Chambre discute le budget des finances. Les chapitres 70 à 100 sont adoptés.

Le chapitre relatif aux receveurs buralistes pour lesquels M. Tranchant demande qu'on double la remise sur la vente des 1.200 premiers timbres, est renvoyé à la Commission.

Le budget des finances est voté et la Chambre aborde la discussion du budget du travail. Après des observations présentées par MM. Desollin, Trémintin et Durafour, la suite de la discussion du budget est renvoyée à lundi.

Sénat

Séance du 24 décembre 1925

Le Sénat vote un crédit de 40.000 fr. pour les obsèques de M. Méline.

Le Sénat discute le projet relatif à la surveillance des établissements de bienfaisance privée. Le projet est adopté.

Le Sénat discute la proposition relative à la réglementation de l'abattage du châtignier. Il proteste contre la coupe de ces arbres dont on assure la protection. Le projet est voté.

Le Sénat discute le projet relatif à l'aménagement des cadres de l'armée. Le projet est adopté.

CHRONIQUE LOCALE

AUTRE AVEU

Nous avons rapporté l'aveu de M. Pierre Bertrand, l'un des plus ardents protagonistes du Cartel, avouant dans le Quotidien que « la Chambre a déçu » le pays et que « sa victoire du 11 mai ne lui a donné que des fruits amers ».

De cet aveu, on peut rapprocher cet autre de M. I. Frossard, qui fut l'un des plus fermes soutiens du Cartel et qui écrivit aujourd'hui dans la Volonté : « Le Cartel passe son temps à ré-mâcher ses promesses. Ou plutôt, il

passait ainsi son temps. Car il est « mort. Dans les milieux politiques, « on ne se résigne pas à le porter en « terre. Mais la maison sans fenêtre « du quai de la Concorde frappe de « cécité ceux qui l'habitent. Les stra- « tégies de couloirs ressemblent à ces « spirites qui font tourner des tables ; « ils poursuivent des fantômes et per- « dent tout contact avec la vie. « Je sais bien que le jour où l'on « devra se rendre à cette évidence, les « partis de gauche tenteront de se re- « jeter les uns sur les autres, la res- « ponsabilité de cette fin sans gran- « deur, qu'ils n'accusent donc que « leur commune impuissance. Ils « étaient les maîtres. Trois fois de « suite, le pays les avait plébiscités. « Ils pouvaient tout ce qu'ils vou- « laient. Mais ils ne savaient pas ce « qu'ils voulaient... « Aujourd'hui, l'angoisse nous « étreint. « Nous sommes à deux pas de l'abi- « me. « Et nous cherchons, désespéré- « ment, dans la nuit qui nous enve- « loppe, le chemin du salut. »

Et à ceux qui se bercent de l'espoir de ressusciter le Cartel, le même M. Frossard pose, dans Paris-Soir, la question suivante :

« Le Cartel est mort dans son ir- « résolution permanente. Peut-on « prier ceux qui essaient de le ressus- « citer de nous dire pourquoi faire ? « Car, enfin si c'est pour nous pro- « mettre d'agir dans dix ans, nous « nous passerions fort bien de cette « résurrection... »

Où, trop et de trop grandes promesses avaient été faites au pays.

Et c'est pourquoi sa déception est d'autant plus vive aujourd'hui et qu'il réclame quelque chose de plus réel.

M. D.

De plus en plus intéressant!

Le nouveau ministre des finances a déposé ses projets fiscaux. Ces projets ne réjouissent pas les contribuables, car, cette fois encore, ils sont lourds, il n'est pas question de réaliser des économies.

Cependant, une Commission fonctionnelle qui a pour but de réviser les dommages de guerre. Cette Commission dite des marchés et des spéculations a entendu un ancien sous-secrétaire d'Etat des régions libérées, M. Schmidt.

Il résulte des explications qu'il a fournies que les dépenses engagées pour la révision des dossiers de dommages de guerre atteindront un chiffre insignifiant, que les reverses s'élèveront à près d'un milliard et qu'en outre, le Trésor décaissera en moins 2 milliards 1/2 du fait d'abattements sur les dossiers pour lesquels aucune décision n'est encore intervenue.

C'est quelque chose ; mais ce n'est pas assez. D'autre part, M. Brangier, sénateur des Deux-Sèvres, a déposé sur le bureau du Sénat une proposition de résolution invitant le gouvernement à présenter un projet de loi taxant les bénéfices réalisés par les spéculateurs dans les opérations sur les valeurs et marchandises.

Voilà encore un bon projet ; mais combien y a-t-il de bons projets qui ont été déposés pour faire rendre de l'argent à une quantité de personnes qui se sont enrichies au détriment des finances publiques !

Mais le contribuable voudrait qu'à côté de ces projets, il y en ait un autre ou plusieurs autres qui permettraient de réaliser des économies sur les dépenses actuelles du budget.

Hélas ! la chose sera bien difficile à réaliser. Pour trouver de l'argent, il suffit à l'Etat d'augmenter les impôts qui existent. Mais il

rie ! Quand et comment se font ces inspections ? Le moindre contribuable peut être renseigné rapidement sur ces inspections ; il jugera ce qu'elles sont, ce qu'elles valent.

Un général inspecteur vient dans une brigade de gendarmerie et a pour travail « de se rendre compte si sur un registre, un cheval est classé brun ou gris, et si dans son paquetage, le gendarme a la bricole réglementaire, et le bourgeron de corvée. »

Et dire que cela dure depuis des années, qu'on le sait, qu'on le tolère et qu'on dépense de l'argent !

Mais au cours de la discussion du budget de la guerre, il s'est dit également des choses très intéressantes qui démontrent que les amis des amis savent se « sucrer » en cette période !

« Il faut que tout le monde le sache, s'est écrié M. Jean Fabry, il y a 19 officiers du cabinet du ministre de guerre, qui ont été inscrits, en un mois et demi, au tableau d'avancement ! » « Un chef de cabinet, comme premier acte à son arrivée au cabinet du ministre de la guerre a mis un galon d'argent à son képi et s'est décoré de la plaque de Grand officier de la Légion d'honneur ! »

Eh ! eh ! tout cela est fort intéressant : la Chambre a manifesté, par moment, sa mauvaise humeur, mais, après quoi, il n'y a pas eu de sanction.

Les affaires en resteront là ! Eh bien, voilà ce que le pays n'approuve pas : il ne faudrait pas que les choses en restent là, parce que toutes ces augmentations de grades, toutes ces faveurs coûtent cher au Trésor.

Et bien que nous soyions à la veille du jour de l'an, ce ne sont pas des étrennes à faire. L'année 1926 s'annonce suffisamment triste pour que les cadeaux soient supprimés.

Le Gouvernement devrait bien donner l'exemple en supprimant les dépenses inutiles, et les gabegies !

LOUIS BONNET.

Prébendes édiellesques

Qui donc disait que le désintéressement était une règle observée avec le plus grand scrupule par les élus du peuple ? Qui donc disait que c'était par sacrifice, par devoir, pour le bien public, que des citoyens consentaient à gérer les affaires de la cité ?

Allons ! comme bien des principes, le désintéressement va, bientôt, être remis aux vieilles lunes !

Le Conseil municipal de Toulouse, dans sa séance de jeudi, vient, en effet de voter un crédit annuel de 248.000 francs qui sera alloué au paiement d'indemnités aux maires, aux adjoints, aux conseillers municipaux, dans les proportions suivantes :

36.000 francs pour le maire ; 12.000 fr. pour chacun des deux conseillers permanents ; 8.100 francs pour chacun des sept autres adjoints ; 6.000 francs pour chacun des six conseillers délégués aux grandes commissions ; 4.800 fr. pour chacun des vingt autres conseillers.

Le vote a été acquis sans débat, à l'unanimité.

Les contribuables toulousains qui, probablement, comme les autres contribuables de France, protestent contre les charges fiscales de plus en plus élevées, et qui comptaient sur leurs élus pour réclamer des économies, ne peuvent pas manquer d'être surpris de cette largesse particulière que leurs édielles se sont allouées.

La vie est si chère, et partant, peut-être aujourd'hui, être question de désintéressement pour ceux-là qui tiennent les cordons de la bourse ?

Charité bien ordonnée... etc. etc ! Les édielles toulousains ne sont pas ennemis des prébendes ! C'est charmant !

C'est la période des réveillons ! Les plats sont garnis. A table, messieurs ; servez-vous et prenez les meilleurs morceaux !

LOUIS BONNET.

Pour le retour au scrutin d'arrondissement

Une résolution de la Commission du Suffrage Universel de la Chambre

La commission du suffrage universel s'est réunie jeudi après-midi, pour entendre le rapport de M. Baréty.

On sait que M. Baréty avait été chargé de présenter dans son rapport deux motions qui seront présentées concurremment devant la Chambre pour l'amener à choisir entre les diverses formes de scrutin majoritaire.

M. Baréty a donné lecture, comme conclusion à son rapport, de ces deux motions. En voici le texte :

1° La Chambre donne mandat à sa commission du suffrage universel de lui rapporter un projet de réforme électorale basé sur le scrutin de liste majoritaire pur et simple ;

2° La Chambre donne mandat à sa commission du suffrage universel de lui rapporter un projet de réforme électorale basé sur le scrutin majoritaire uninominal.

Après l'audition de M. Baréty, la commission désirant ne pas remettre en question la décision prise à sa dernière séance de présenter une résolution sur le choix entre les deux formes de scrutin, majoritaire, liste ou arrondissement, a chargé M. Baréty d'y déposer son rapport dans la session de janvier.

En ce qui concerne la présentation des deux résolutions devant la Chambre, M. Baréty a proposé de présenter comme première alternative le scrutin de liste majoritaire pur et simple et subsidiairement le scrutin majori-

taire uninominal, au cas où la résolution précédente ne serait pas adoptée. Par 18 voix contre 10, la Commission a décidé de présenter en première ligne la résolution sur le scrutin majoritaire uninominal et subsidiairement, la résolution sur le scrutin de liste majoritaire.

On considère qu'il y a là une victoire remportée par les partisans du retour au scrutin d'arrondissement.

Chronique Quercynoise

Le Céou...

Je viens de parcourir des bords du Céou. Un matin de givre les ornait de toutes les feeries de l'hiver. Arbres et buissons poudrés de frimas, près couverts de tapis plus immaculés que les draps de la plus blanche lessive, perles et cristaux étincelants sur les branchettes de chaque buisson, sur la moindre brindille de chaque touffe d'herbe. Gelé au pied des berges, le ruisseau roulait entre deux franges miroitantes, une eau fumante, semblable à de l'acier liquide. Un reste de la dernière neige pavoisait les flancs des cotéaux de draperies éparées, lentement rongées par le soleil de décembre.

La vallée où serpente, de Montfaucou en Quercy à Castelnaud en Périgord, le capricieux Céou n'est pas moins ravissante à la belle saison. L'été la pare d'autres grâce à ses échantons sans doute, à coup sûr moins fragiles. Au lieu de dessiner sur le ciel les lignes raides de leurs rameaux dépouillés, les peupliers et les saules y profitent de prodigieux fuseaux verts, y déploient des éventails d'argent. Les prairies sont tantôt parfumées d'une mosaïque de fleurs frissonnantes, tantôt plus embaumées encore des meules sans nombre du foin et du regain. Appauvri par la sécheresse, le courant hésite à tous les obstacles, flâne à tous les contours, s'attarde à tous les rochers, à tous les troncs penchés qu'il rencontre. Il abreuve lentement les joncs et les nénuphars formant la haie sur son passage en une succession de plates-bandes ou d'îlots...

Le Céou prend sa source au plus fier terroir du Causse de Labastide. Il émerge aux Vitarelles, presque sous les murs de Montfaucou, au nom moyennéageux. A 300 mètres d'altitude, le flot qui excite son départ reçoit de nombreuses vallées sèches un tribut souterrain que vont grossir bien vite d'autres eaux superficielles. D'abord, celles qui lui viennent de Vaillac, orgueilleuses d'avoir contemplé au passage les remparts et les tours d'un des meilleurs châteaux du Quercy. Piquant droit à l'ouest, le Céou gagne Pont-de-Rode où le Ret lui arrive du Pech-de-Bataille. Il passe sous la grande route de Paris à Toulouse qui allonge perpétuellement à ses rives la somptueuse avenue du bourg de Frayssinet. Il descend ensuite vers St-Germain-du-Bel-Air, canton retiré dans son val ombreux qui se rappelle d'avoir été un centre important à l'époque mérovingienne et d'avoir gardé du renom jusqu'à la veille de la Révolution.

Obliquant vers le nord, la riviérette va chercher d'autres souvenirs de notre histoire provinciale à Concorès, tapi sous la hauteur que couronnent les restes de l'illustre maison des Clermont-Toucheboeuf.

Maintenant, une succession de pechs escarpés mais non pas rébarbatifs commande sans interruption les frais méandres de la vallée. Parmi les bosquets de chênes et les enclos des vignes, sous des métraires perchées en nids d'aigle, les falaises se succèdent et parfois se superposent. Dans les prés, dix moulins chantent leur complainte saccadée et joyeuse. Sur la route parallèle au cours de l'eau, l'autobus passe dans des flots de poussière blonde ; il traverse, insouciant et rapide, le hameau de Curebourret que les tape-culs de nos grands-pères n'abordaient pas sans appréhension.

Après force virvoltes dans des canaux et force cascades sur des barrages, le Céou s'attarde un moment dans le plantureux bassin de Poudens, c'est à ce passage que le contemplant, le nez aux glaces des trains, les voyageurs surpris de cette idyllique vision au sortir des tunnels du Frau de Laventinière.

Le chemin de fer traversé de bas, notre ruisseau reçoit l'aubaine d'un autre affluent. Le Bléou, qu'on nomme aussi plus joliment la Bleue, accourt à ce rendez-vous des parages du Vigan. Il a rencontré en route, sous Gourdon, cette jolie Notre-Dame des Neiges dont le très catholique rappel fait perdre au Céou le souvenir quel que peu protestant du pays de Concorès. Gonflé de cette nouvelle eau, il va maintenant frôler l'escarpement formidable de Costeraste, presque comparable à ceux de St-Cirq-Lapopie et de Calvignac. Il musarde aussitôt après sur la lisière paisible du bois de Labarde, à l'orée duquel une nouvelle rencontre l'attend : celle de ces murs puissants et noblement assis qui sont les vestiges trop ignorés de l'Abbaye-Nouvelle.

Puis voici Pont-Carral, hameau suspendu aux pentes d'un brusque promontoire. Là encore le Céou reçoit un abondant hommage. Il lui est apporté par le fantasque Ourajou qui descend du lointain Désagnézet et de la Croze de Graffiol par Saint-Martin-le-Désarnat et Cambelève, pays perdus, combes sans renom, auxquels m'attachent mille souvenirs d'enfance. Ce fut jadis la terre promise des pêcheurs d'écrevisses.

Le Céou reste le lieu de délices des amateurs de truites, aux abords de

Pont-Carral particulièrement. Passé ce hameau, la petite rivière (c'en est une à présent !) incline de nouveau vers le nord. Bientôt, sous le coteau de Florimont-Gaumier, elle quitte le Quercy et devient périgourdine. Avec les allures plus lentes qui conviennent à son débit accru, elle serpente sous de grands noyers, suivie de près par la route de Cahors à Sariat. Ensemble, elles passent sous les murs sourcilleux du Repaire. Elles se quittent devant Bouzie. Là, le Céou se creuse et s'élargit en gouffre. Reparti, il traverse un défilé sauvage, puis aborde Daglan où St-Pompon lui dépêche la Lousse. Après quoi, de mieux en mieux orienté vers le Périgord noir, il glisse vers Saint-Cibranel. Encore une courte lieue de zigzags sous les peupliers et les vergnes et, tout d'un coup, au détour d'un rude coteau, il se jette dans la Dordogne.

Pour gratifier la grande rivière de son eau gourdonnaise, le Céou a choisi un des sites éminents de la plaine qu'illustrent Beynac, Feyrac, la Roque-Gageac, Domme et Montfort. Il a voulu mourir au pied de ce bourg de Castelnaud que domine la ruine tragique d'une forteresse dont la construction exigea le travail de cinq siècles, dont quatre autres siècles n'ont pu réaliser le démantèlement. Pour le plus formidable donjon de la contrée Sarladaise, aux lieux célèbres naguère par Albéric Cahuet dans son pathétique « Missel d'Amour », notre riviérette caussenarde finit en beauté, comme l'exigeait la fierté de son origine et la pittoresque noblesse de ses affluents...

Eug. GRANGLÉ.

Le Tourin et le Peillorot

Il y a, hélas, 65 ans de cela. J'étais en vacances et j'avais accompagné mon père à Saint-Martin-le-Redon, (près de Montcabrier) où il faisait un partage.

Un peu après onze heures, il m'envoie à l'auberge, pour commander le dîner. *La Migouin* (abréviatif de Marion, Marie) met son tablier, retrousses ses manches et se met à l'œuvre. Elle tue un poulet, le plume, le flambe à un beau feu de sarments de vigne, le vide et le dépèce. Puis elle met le couvert et prépare les autres accessoires.

Sur ces entrefaites, entre un homme trapu ; figure joviale, moustache et barbe, casquette en peau de lapin, longue blouse bleue, guêtres de cuir ; sur le dos, un peu voûté, un grand sac de soldat, en peau de chèvre, contenant un magasin de mercerie ; un sac en toile est suspendu à son épaule gauche et contient les vieux chiffons, la *peillo* (d'où son nom de peillorot). Sa main gauche tient une romaine (instrument de pesage) et des peaux de lièvres et de lapins ; enfin sa main droite tient un gros bâton, c'est Rigal le *peillorot* de Martignac, tel Tartarin se présente à l'Hotel moderne, dans les Alpes.

« Bonjour Migouin et la compagnie » ajoute-t-il, en me voyant, « je viens vous demander à manger ». Et ce disant, il se débarrasse de tout son fournil et s'assoie sur la caisse à sel, *à cantou*, dans un coin de la cheminée.

Cependant, Migouin commence son tourin. Attention. Elle installe la poêle à frire, la *padeno*, sur le feu et y met dedans un quartier d'oie avec deux cuillerées de graisse. Au bout de cinq minutes, quand le quartier est assez cuit, elle le retire et elle ajoute à la graisse quelques rouelles d'oignon et de tomates, un hâchi bien écrasé dans un pilon, contenant sel, poivre, persil, ail et quelques morceaux de lard, puis un verre d'eau, deux cuillerées de farine fine, une cuillerée de verjus, et enfin, les jaunes de deux œufs bien broyés dans le bouillon et leurs blancs également. Voilà le tourin prêt à être versé bouillant sur le pain dans la souprière.

A table, maintenant. Nous nous installons tous les trois dans la pièce à côté.

Le tourin étant rapidement mangé, mon père prend la bouteille de vin et offre à Rigal de lui verser son *chabrot*. « Une pleine cuillère seulement, moussu Dimard » mais il place la cuillère dans son assiette, le dos en l'air, en sorte que celle-ci ne fut pleine que lorsque l'assiette elle-même fut pleine. Rigal avale d'un trait cette demi-bouteille. « Ça va mieux, maintenant. C'est le métier qui donne la « pépie. Toujours marcher et toujours parler ; car, je n'ai à faire qu'aux femmes, et Dieu sait si elles sont « bavardes ; elles marchent, penchent un quart d'heure, pour gagner « un liard. »

Pendant que nous mangeons le *poulet sauté à la pointe d'ail*, Rigal nous raconte toutes les histoires du pays. Quel admirable reporter il aurait été.

Puis, la Migouin nous apporte, solennellement, sa spécialité, sa renommée, une omelette soufflée et sucrée. Une petite montagne de mousse. C'est divin comme goût.

Suivent le dessert, le café, le gloria et la rincette abondante.

Rigal est allumé. Il reprend son fournil. « Voyez-vous, dit-il, il y a des voyageurs qui en arrivant en « gare manquent le train, eh bien ! « mile Dieu, moi, je ne le manque « jamais le train, quand j'arrive chez « moi en chantant, ma femme, *La « Belou*, (abréviatif d'Elisabeth) est « brave et vaillante ; mais... suffit. »

Dès qu'il est dans la rue, il crie : « *peilloro-ot* » et les gamins lui répondent, sur le même ton :

« *Sé n'as pas de peillo, Met y un roc !* »

Encore un vieux type qui disparaît

dans nos campagnes, comme le tisserand, le cardeur de laine et autres.

DAYMARD.

Votes de nos Députés

Sur l'amendement tendant à réduire les crédits relatifs aux généraux, inspecteurs de la gendarmerie, les députés du Lot ont voté : *Pour*. La Chambre a adopté par 292 voix contre 239.

Sur l'amendement tendant à la diminution des crédits relatifs à la convocation des réservistes, les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. Bouat et Calmon. *Contre* : M. Malvy. La Chambre a adopté par 280 voix contre 254.

Une décoration bien placée

Nous relevons à l'Officiel du 24 décembre la nomination de notre excellent et vaillant compatriote, M. Georges Delmas, capitaine au régiment de sapeurs-pompiers de Paris, au grade de commandeur de la Légion d'honneur :

« Officier de la Légion d'honneur du 23 juin 1918 ; 13 ans de services, 7 campagnes, 10 blessures, 8 citations. » Voilà une croix de commandeur bien placée. Avec les nombreux amis qu'il compte à Cahors, nous adressons au capitaine Delmas, nous bien cordiales félicitations.

Légion d'honneur

M. Castaing, chef de bataillon au 9^e d'infanterie est promu officier de la Légion d'honneur.

M. Brunel, lieutenant du cadre latéral du 9^e d'infanterie est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Réserve

M. Vagnay, lieutenant-colonel de réserve au 9^e d'infanterie, est promu commandeur de la Légion d'honneur.

M. Ladoux, capitaine de réserve au 9^e, est promu officier de la Légion d'honneur.

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : M. Donnyau, capitaine de réserve, MM. Langlade, Rey, lieutenants de réserve au 9^e d'infanterie, M. Cambornac, médecin-major de réserve.

Au 9^e

M. le lieutenant Roubertie, du 9^e d'infanterie, est désigné, pour suivre à Versailles, du 4 janvier au 1^{er} avril 1926, le cours des liaisons et transmissions.

Blessé à l'ennemi

Notre jeune compatriote, M. Duché, sous-officier au 9^e d'infanterie a été blessé au cours des opérations qui ont lieu en Syrie.

D'après les renseignements communiqués, la blessure ne serait pas très grave.

Nous adressons au jeune et vaillant sous-officier nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Médailles d'honneur

La médaille d'honneur communale est décernée aux employés communaux du Lot suivants :

MM. Capelle (Philippe), à Lavergne ; Labarthe (Pierre), à St-Cirq-Madelon, et Mme Rouby (Adelaide), à Soturac.

Nos félicitations.

Avis au Public

L'agence postale créée à St-Pantaléon (Lot) sera mise en activité le 1^{er} janvier prochain et desservira la commune de St-Pantaléon.

Les correspondances à destination de St-Pantaléon devront être adressées par St-Pantaléon et non plus par St-Daunès.

L'agence postale créée à Grézels (Lot) sera mise en activité le 1^{er} janvier prochain et desservira la commune de Grézels.

Les correspondances à destination de Grézels devront être adressées par Grézels et non plus par Puy-l'Evêque.

La prime à la présentation des tabacs

Comme suite à la demande faite par le groupe sénatorial de défense de la culture du tabac, le ministre des finances vient d'adresser à M. Claude Rancion, sénateur de l'Isère, président du groupe, une lettre dans laquelle il l'a avisé que, conformément à l'engagement pris par son prédécesseur, il a décidé de prendre un arrêté fixant à 20 francs par cent kilos la prime à la bonne présentation pour les tabacs indigènes de la récolte 1925.

La bibliothèque Jouinot-Gambetta

La vente de la bibliothèque du général Jouinot-Gambetta, qui a eu lieu lundi et mardi, à Paris, à la salle Drouot, a obtenu, ainsi qu'on pouvait s'y attendre un succès complet.

Non seulement le total des deux ventes a dépassé sensiblement les prévisions, mais nombre d'anciens amis de notre regretté compatriote firent à acquérir un de ces souvenirs tout intimes que sont les livres : MM. Claude Farrère, ami dévoué du défunt, qui suivait avec satisfaction la montée des enchères ; Paul Lary, Boursse, Van Gelder, Fernand Kœchlin, le duc Féry d'Esclands, etc.

Parmi les prix les plus intéressants, citons : la *Femme et le Pantin*, par Pierre Louys (Paris, Piazza, 1903),

exemplaire sur vélin à la cuve, dans une superbe reliure de Chambolle-Duru, qui fut adjugé 1.480 francs ; *Les Aventures du Roi Pausole*, du même auteur (Blaziot 1906), exemplaire sur Japon, imprimé pour le commandant Jouinot-Gambetta, 1.550 francs ; *Saint-Cendre*, par Maurice Maindron (Revue Blanche 1898), exemplaire sur Hollande dans une reliure de Boillot, 1.600 francs ; le livre des *Mille et une Nuits*, par le docteur Mardrus (Fasquelle 1899-1904), 16 volumes dans une reliure imitant celles qui renferment les Corans, 2.000 francs ; *Œuvres de Racine*, (Paris, Trabouillet 1897) ; 2 volumes dans une reliure de Hardy, 2.800 francs ; *le Désert*, par Ibrahim ben Ibrahim (Piazza 1911), exemplaire sur vélin à la cuve, 2.900 francs, et enfin : le catalogue descriptif de l'œuvre de Rops, et son supplément par Ramiro (Paris Floury 1895), exemplaire sur Japon dans une reliure de Noulhaec, 6.650 francs.

Les Cadets du Quercy

La 2^e matinée des *Cadets du Quercy* s'annonce comme un magnifique succès. De nouveaux adhérents se font inscrire pour prendre part à cette fête au cours de laquelle aura lieu l'Assemblée générale annuelle et où joueront tous les ressorts de la camaraderie quercynoise.

Nous rappelons qu'elle aura lieu le 3 janvier toujours aux Sociétés Savantes dont la salle sera ouverte à 14 heures.

Allez-y, vous passerez le plus beau des dimanches.

A. B.

UNE SIRÈNE !

Le commencement d'incendie qui s'est produit jeudi soir, a donné la preuve combien la sonnerie du tocsin était insuffisante pour annoncer le sinistre.

D'abord, il faut avouer que pendant plusieurs instants, ceux qui entendaient la cloche d'alarme se demandaient si c'était le tocsin ou le carillon de la messe de minuit.

Mais même lorsqu'on s'est rendu compte que c'était bien le tocsin qu'on sonnait, plus de demi-heure s'était écoulée avant que le public fût prêt à se rendre sur les lieux de l'incendie.

La sonnerie du tocsin par les cloches est insuffisante ; cela, du reste, a été indiqué maintes fois, à cet effet, le Conseil municipal avait décidé d'installer une sirène d'alarme pour annoncer les sinistres.

Il est certain que la sirène s'entendrait bien mieux que la cloche, car, jeudi soir, les personnes qui étaient au cinéma n'entendirent pas sonner le tocsin.

L. B.

Mariage

Nous apprenons avec plaisir le mariage de Mlle Jeanne Palame, la charmante fille du sympathique Bibliothécaire de la Bibliothèque municipale avec M. Boudergues, l'excellent agent mécanicien des P. T. T., à Cahors.

Aux nouveaux époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

LA NOËL A CAHORS

Le temps n'a pas favorisé la fête de la Noël : de la pluie et de la boue dans les rues. Malgré tout, devant les établissements, magasins, illuminés, n'a cessé de circuler une foule de promeneurs qui admiraient les étalages.

Les réveillons ont réuni de nombreux amateurs autour des tables des divers restaurants qui avaient préparé la soupe au fromage et la traditionnelle saucisse.

Tout s'est bien passé : les réveillonneurs furent sages. Il n'y eut aucun incident, durant toute la nuit.

TENNIS-CLUB CADURCIEN

Le Tennis-Club cadurcien organise pour le 30 décembre un bal qui aura lieu dans les salons de l'Hotel de l'Europe.

Syndicat des marchands forains

Les membres du Syndicat des marchands forains de Cahors et de la région sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au siège social, le 1^{er} janvier.

Ordre du jour : Désignation d'une Commission pour la vérification des comptes de 1925 ; désignation des membres pour le nouveau bureau ; questions diverses.

Horrible accident

Jeudi matin, M. Cazes, âgé de 25 ans, cultivateur à Lacabrette, a été victime d'un horrible accident qui s'est produit dans les circonstances suivantes :

M. Cazes était monté sur un tas de foin placé dans sa grange, lorsque, perdant l'équilibre, il glissa le long de la meule et tomba sur un harpon de fer, long de 1 m. 50, placé verticalement contre le tas. La pointe du « gaffe », munie d'une barbe de 6 à 7 centimètres de large, pénétra près du pubis et s'enfonça dans le corps du malheureux d'une longueur de 40 centimètres, s'arrêtant au niveau du foie, qui fut légèrement atteint.

M. le docteur Pouch, de Molières, mandé en toute hâte, ne pouvant procéder à l'extraction du harpon retenu dans la plaie profonde par la barbe, fut heureusement scier la barre de métal au niveau de la blessure, évitant ainsi à la victime d'atroces souffrances.

M. Cazes fut transporté d'urgence à

l'hôpital de Cahors, où M. le docteur Rougier pratiqua aussitôt l'opération de la laparotomie.

Concours Général Agricole de Paris en 1926

Un concours général agricole se tiendra en 1926, au Parc des Expositions de la Ville de Paris (Porte de Versailles), du mardi 16 au dimanche 21 mars 1926. A ce concours seront admis les animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine, porcine et caprine, les animaux gras des espèces bovine, ovine et porcine, les chiens de bergers, les produits agricoles et horticoles, les vins, cidres, poirés et eaux-de-vie. Des épreuves pratiques de contrôle laitier et beurrier y seront organisées.

Les déclarations des exposants seront reçues à la Préfecture du Lot, jusqu'au 15 janvier 1926 pour les animaux et produits et jusqu'au 1^{er} janvier 1926 pour les vins, cidres, poirés et eaux-de-vie. Pour tous renseignements, les intéressés sont invités à s'adresser à la Préfecture du Lot (1^{re} division).

Au violon

Jeudi soir, vers 5 heures, les promeneurs qui se trouvaient sur les Boulevards assistèrent à l'arrestation d'un gros bonhomme, d'origine espagnole, qui, en état d'ivresse, se livrait à du scandale sur la voie publique.

Mais pour le conduire au poste, ce ne fut pas commode. Le pochard braillait, hurlait, se roulait par terre, et refusait de suivre les agents auxquels il tentait d'échapper.

Mais force resta à la police ; et le pochard fut écrasé au violon.

Une alerte

Jeudi, vers 23 heures, la police fut informée qu'un incendie venait d'éclater dans un immeuble de la rue Galiot-de-Genouillac, à Labarre. Peu après, le tocsin sonna, et les Cadurciens, en grand nombre, qui attendaient l'heure du réveil, se trouvèrent sur les Boulevards et se rendirent sur les lieux du sinistre.

Heureusement, il n'y avait rien de grave ; un simple feu de cheminée que les voisins réussirent à éteindre.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 24 décembre 1925

DÉLIT DE CHASSE

Un chasseur de Tour-de-Faure a chassé en temps de neige. Il a été pincé. Coût : 50 fr. d'amende, à la remise du fusil ou un versement d'une somme de 50 fr.

Chronique des Théâtres

PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 26 - DIMANCHE 27

La Dame chez Maxim's
Vaudeville français
interprété par Marcel LEVESQUE (7 parties)

Les flirts de Dolly, comique
LA CLOSERIE DES GENÈTS
Orchestre

ROYAL-CINEMA

Programme des 26 et 27 décembre
SAMEDI (soirée), DIMANCHE (mat. et soirée)
Si vous aimez rire, ne manquez pas d'aller voir :

Les Lois de l'Hospitalité !
grand film comico-dramatique, le film le plus drôle de la saison.

LA MAISON DU MYSTÈRE

Actualités - Foudrire

firent une très belle défense. Toute l'équipe est à féliciter.

C'est un bon entraînement pour dimanche prochain, car les « Damiens » partent en championnat de la Ligue du Midi (3^e série débutants).

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 19 au 26 décembre

Naissances
Vertut Jean, rue Feydel, 13.
Liauz Pierre, aux Vignals, commune de Cahors.

Mariages
Carrère Etienne, contremaître d'usine, et Dupuis Berthe, s. p., à Cahors.
Boudergues Adolphe, employé des P. T. T., et Palame Jeanne, s. p., à Cahors.
Dalat Achille, cimentier, et Delfau Laure, décolleuse à Cahors.

Décès
Delfour Eugénie, célibataire, employée de commerce, 51 ans, rue Wilson.
Courdesse Eugénie, épouse Plagès, s. p., 58 ans, route d'Arcambal.
Ayot Edouard, cocher, 57 ans, rue Blanqui, 8.

Mariages
Amy Daniel, professeur en retraite, 61 ans, rue Feydel.
Pezet Jean-Julien, retraité, 64 ans, rue Dominici, 13.
Cros Eugène, cultivateur, 55 ans, rue Wilson.

Décès
Lestand Pierre, ancien charpentier, 80 ans, quai Ségur, 10.
Causse Emilie, veuve Trémolieres, s. p., 79 ans, rue E-Zola.
Boisset Clément, retraité, 77 ans, rue des Mirepoises, 15.
Bénac Marie, veuve Pujol, s. p., 76 ans, rue Pélegrin, 12.

Naturel et moins cher

La présentation élégante et originale du grand choix de **Parfums Naturels « Divona »** qu'offre la nouvelle industrie Cadurcienne, fait l'admiration des visiteurs et passants devant le n° 3, rue Joffre (mairie), ou un coup d'oeil s'impose. *Cadeau aux Acheteurs.*

AVIS

A tout acheteur d'un paquet de **10 lames Gillette** ou d'un rasoir, il sera remis un bon **Gratuit** de remise à neuf de 10 lames.

Remise à neuf de lames Gillette ou similaires
Les 12 Lames : 3 fr. 50
POPOVITCH, Coiffeur pour Dames
4, rue Maréchal-Foch, CAHORS

Arrondissement de Cahors

Limogne

Marché. — Le marché de vendredi dernier était bien approvisionné, malgré le froid rigoureux qui sévissait. Voici les cots pratiqués :

Blé, 100 fr. les 80 kilos ; maïs, de 85 à 90 fr. l'hectolitre ; avoine, de 48 à 50 fr. les 50 kilos ; fèves, 72 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, de 20 à 22 fr. le sac.

Truffes, apport 1.000 kilos, toutes vendues de 42 à 44 fr. le kilo ; suivant grosseur et qualité.

Poulets, 4 fr. 50 ; poules, 4 fr. ; dindons, 4 fr. ; lapins domestiques, 2 fr. 25, le tout la livre ; oies grasses plumées, 11 fr. le kilo ; oies, 7 fr. 50 la douzaine ; fromages du pays, 2 fr. 40 la douzaine.

Livres, 5 fr. la livre ; perdreaux rouges, 12 fr. ; gris, 11 fr. ; lapins de garenne, 7 fr. à 9 fr. suivant poids, grives, 3 fr. 50 ; merles et tourdus, 1 fr. 75 ; bécasses, 12 fr. ; foies d'oies, de 36 à 40 fr. le kilo, suivant grosseur et qualité.

Jardinage peu abondant à cause du froid.

Saux

Carnet blanc. — On annonce le prochain mariage de Mlle Julia Méjan, fille du propriétaire du château d'Ayx, avec M. Pouchet, de Montcuq.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Aux bicyclistes. — Les bicyclistes jeunes ou vieux qui circulent le soir sur les diverses routes, très fréquentées, traversant ou avoisinant notre commune, oublient trop souvent de munir leur machine de la lumière réglementaire.

Dans la vallée, bordant Saux, il s'est produit, tout dernièrement, une collision entre deux voyageurs. Cette rencontre pouvait être fatale. Pour la sécurité des uns comme des autres, il serait bon que tous soient en règle.

Prayssac

Foire. — Notre dernière foire a été très importante. Venue active et à la hausse. Voici les cours moyens :

Boeufs de choix, 8.000 fr. ; boeufs d'attelage, de 6.500 à 7.000 fr. ; boeufs de commerce courant, de 5.500 à 6.000 fr. ; bouvillons, de 3.200 à 3.800 fr. ; vaches de travail, de 4.500 à 5.000 fr. la paire.

Boeufs gras, de 210 à 220 fr. ; vaches grasses, de 190 à 200 fr. les 50 kilos ; moutons et agneaux, de 4 à 4 fr. 50 le kilo ou de 240 à 250 fr. pièce ; pores gras, 1^{re} qualité, de 300 à 320 fr. ; 2^e qualité, 280 fr. les 50 kilos.

Foras d'élevage, rapidement enlevés, de 250 à 300 fr. pièce ; porcelets, de 150 à 200 fr.

Vente active sur les brebis avec couple, de 200 à 250 fr. ; moutons de commerce, de 150 à 200 fr. ; agneaux, de 100 à 110 fr. pièce.

Le marché était également très bien approvisionné.

Prochain foire, avec concours de pores gras, le 8 janvier.

St-Géry
Etat civil. — Naissance : Ginette Milhau. Décès : Etienne Bris, 79 ans.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Caisse de crédit agricole mutuel. — Les membres fondateurs de la Caisse de crédit agricole mutuel, créée au cours de la réunion du dimanche 13 courant, qui n'ont pas encore fait le versement des parts souscrites, sont invités à se

libérer le plus tôt possible à la mairie de Figeac.

Nous croyons devoir rappeler que le montant de chaque part est de 20 fr., donnant un intérêt annuel de 0/0 et que les versements et les nouvelles adhésions sont reçues par M. Guisbert, secrétaire.

D'autre part, M. le président Léonce Leygues, informe agriculteurs et sociétaires qu'il leur donnera toujours avec le plus grand plaisir tous les renseignements qu'il leur plaira exiger.

Théâtre Municipal. — Jeudi prochain, 31 courant, la troupe Jean Conti donnera une représentation d'une pièce en trois actes : « Epouse-moi. »

C'est un spectacle de tout premier ordre, absolument correct, le vrai spectacle de famille dans toute l'acceptation du mot, et malgré cela franchement comique. L'interprétation ne comprend que des artistes connus dont les noms sont un sûr garant du succès. Lever du rideau à 20 h. 30.

Pour la location, s'adresser à M. Granité, concierge du théâtre.

Etat civil du 18 au 25 décembre. — Naissance : Vialard Jean-Henri.
Mariage : Mesnier Michel et Maruéjols Lucienne-Marie-Louise.
Décès : Cayrel François, 74 ans ; Monty Marguerite, veuve Tabel, 79 ans ; Rivetti Georges, 65 ans ; Dintillac Julien, 56 ans.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Selves, rue de la République.

Accident du travail. — En chargeant des poutres métalliques à la gare, petite vitesse, M. Roudayre Abel, camionneur, a laissé glisser une forte pièce de fer qui dans sa chute lui a occasionné une sérieuse contusion au gros doigt de la main droite. M. le D^r Estève, appelé à donner ses soins au blessé, a conclu à une incapacité de travail d'une quinzaine de jours.

Cajarc

Les bienfaiteurs de la ville de Cajarc. — Un tableau d'honneur vient d'être installé dans la grande salle de la mairie, par les soins de la municipalité, où sont inscrits les noms des bienfaiteurs de la ville de Cajarc : M. Louis Boudon, avocat, ancien conseiller municipal, décédé le 16 décembre 1892, a fait don au Bureau de bienfaisance d'une propriété située au Verdier, vendue en 1913, la somme de 21.184 francs.

M. Alphonse Bor, ex-pharmacien, ancien maire, décédé le 12 février 1915 a fait don au Bureau de bienfaisance d'une propriété située à Andressac, vendue, en 1925, la somme de 81.100 francs.

Adjudications. — Les adjudications des droits de place, de stationnement des bestiaux, abattage et bascule ont lieu dimanche 20 décembre, à la mairie.

M. Servat a été déclaré adjudicataire des droits de place et de stationnement des bestiaux pour une durée de trois ans, moyennant 4.800 francs pour la première partie et 2.905 francs pour la deuxième.

M. Louis Cancé a été déclaré adjudicataire pour les droits d'abatage et bascule pour une durée de trois ans, moyennant la somme de 1.005 francs.

Soussoyrac
Les sangliers. — Ces jours derniers, notre compatriote M. Alfred Cassagne, étant occupé à faire du bois tout près de son habitation, au mas Delbos, vit arriver un sanglier accompagné d'un chien. M. Cassagne prit son fusil et abattit le pachyderme de deux coups de feu.

Quelques heures plus tard, dans la soirée, dans les mêmes parages, un deuxième sanglier de même taille que le premier, 40 kilos environ, surgit. M. Cassagne, toujours avec le même sang-froid, se porta au-devant du sanglier et l'abattit aussitôt d'un coup de feu.

Nous adressons à notre estimé compatriote M. Cassagne, nos sincères félicitations pour le courage et l'adresse qu'il déploie à détruire ces voisins peu commodes.

Reyrevignes
Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal est convoqué pour dimanche 27 courant, à l'effet de nommer la commission chargée de réviser les listes électorales.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Nécrologie. — M. Jérôme Bos, de la place St-Pierre, vient de disparaître, après une courte maladie, à l'âge de 46 ans.

Notre sonneur de cloches, dont l'exactitude était reconnue, va donc être remplacé.

Les conscrits de la classe 1886. — La réunion préparatoire tenue le dimanche 20 courant, a permis de prévoir pour le mois de janvier un banquet amical.

La Commission a été fixée savoir :
M. Mablet, président.
M. Bougues, trésorier.
M. Fabre, secrétaire.

Il a été décidé qu'une invitation individuelle serait adressée à tous les conscrits du canton de Gourdon, pour cette réunion fraternelle de nos 60 ans.

Pharmacie ouverte. — C'est la pharmacie Menet qui restera ouverte après demain lundi, 28 décembre.

L'hiver. — Depuis que nous sommes en hiver, c'est-à-dire depuis le 21 décembre, le temps s'est considérablement radouci.

Cela va-t-il durer ?

Labastide-Murat
Nos marchés. — Nos marchés, qui étaient avant la guerre, les plus importants de la région, repréentent peu à peu. Chaque lundi, il y a, cet hiver, une petite affluence.

A notre dernier marché, le blé s'est vendu de 124 à 126 francs les 100 kilos ; l'avoine, de 36 à 38 francs ; le maïs, de 70 à 75 francs ; les pommes de terre, de 24 à 26 francs ; les noix, de 130 à 150 francs, le tout le sac de 80 kilos.

Les foies d'oies, si réputés chez nous, ont valu de 19 jusqu'à 21 francs le demi-kilo.

Salviac
Le mauvais temps. — Depuis plusieurs jours, le mauvais temps sévit avec intensité dans la région, des ruisseaux ont

débordé et certains murs minés par la pluie se sont écroulés, les terres et les prés en bordure des ruisseaux sont ravinés.

A la sortie des classes, nos écoliers assaillis par les rafales de vent, durent se blottir par endroits sous des talus pour se mettre à l'abri de la bourrasque.

Aucun accident n'est à signaler fort heureusement.

Accident. — Mme Lucie Lemozi, domestique chez M. Jean Vaissie, l'estimé propriétaire de Salviac, a fait une chute en se rendant de la propriété de son maître à Puy-Evêque, et s'est fracturé un poignet.

Un docteur appelé aussitôt réduisit la fracture.

Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

Souillac
A l'école maternelle. — Dimanche, Mmes Lemoine et Ras, institutrices, ont donné la fête de « l'Arbre de Noël » dans les salles de l'école, décorées avec goût par les jeunes filles de la ville. Environ 300 garçons et fillettes, émerveillés et ravis, ont défilé devant un arbre splendide, étincelant, bien illuminé et chargé de jouets.

De jolis chants exécutés par les élèves de toutes les écoles, quelques beaux Noëls récités par des tout petits ont été goûtés avec joie par les parents et amis venus en foule jouir du bonheur des enfants.

De nombreux gâteaux, oranges, bonbons et jouets ont été ensuite distribués.

La veille, de chauds vêtements avaient été donnés, en grande quantité, aux enfants nécessiteux. Tout le monde a quitté la fête enchanté de la physionomie radieuse de tous les bambins emportant précieusement leurs cadeaux de Noël.

Les nombreuses personnes qui par leur générosité et leur dévouement ont permis d'acquiescer à ces fêtes de Noël, méritent de vifs remerciements.

Nos félicitations à nos dévouées institutrices.

Grand bal de l'Union Sportive Souillacaise. — Comme nous l'avions annoncé, l'U. S. S. organise pour le 31 décembre une soirée de gala.

L'orchestre sera composé d'un piano, d'un violon, d'une contrebasse à cordes, d'une flûte et d'un jazz-band.

Vers le milieu de la soirée, M. Barreau déchiffrera quelques morceaux, quelques de son répertoire. L'orchestre nous fera entendre ensuite quelques morceaux de musique classique et de genre.

Puis, pour terminer, une séance de cinéma aura lieu et M. F. Bizac, le distingué président de l'U. S. S., projettera sur l'écran les vues qu'il a prises au cours des différents matches de championnat disputés par l'U. S. S.

Ainsi les invités de cette soirée pourront voir évoluer leurs joueurs favoris sur des terrains étrangers.

La salle sera chauffée et l'U. S. S. s'emploiera de son mieux à égarer agréablement la fin de l'année 1925.

Dégagnac

A LOUER A DEGAGNAC
PARCELLE D'UN BEAU PRE
bien situé
S'adresser au Bureau du Journal

Marchés aux noix et châtaignes

Marauil-sur-Belle (Dordogne), 25 décembre. — Noix, de 170 à 200 fr. les cent kilos ; châtaignes, 25 fr. l'hectolitre.
Labastide-Murat (Lot), 25 décembre. — Noix, de 130 à 150 fr. le sac de 80 litres.

Dernière heure

EN PERSE

Une ville change de nom
L'Office de Perse fait connaître à l'administration française des P. T. T. que le port d'Enzeli, situé sur les côtes de la Mer Caspienne, a pris la dénomination de Pehlavi.

Ce changement d'appellation a été fait en l'honneur du nouveau roi de Perse, dont c'est le nom de famille.

En Chine

Kuo Sun Ling serait disposé à se rendre
Le ministère de la guerre a reçu une dépêche de Moukden annonçant que le général Kuo Sun Ling se déclare prêt à se rendre et ne demande de la part du maréchal Chang Tso Lin que des garanties pour ses propriétés et sa vie. Cette requête a été présentée par l'entremise de M. Yoshida, consul général du Japon à Moukden.

La contre-attaque brusquée des troupes de Chang Tso Lin a pris au dépourvu le général Kuo Sun Ling, qui n'avait préparé aucun point d'appui pour un recul qu'il ne prévoyait point.

Le général Kuo Sun Lin aurait été fusillé
On mande de Moukden, que la cavalerie de Tchang Tso Lin a fait prisonnier le général Kuo Sun Ling qui s'enfuyait dans la direction de Liao Yang déguisé en Coolie.

Un télégramme annonce que Kuo Sun Ling a été exécuté.

En Syrie

La situation s'améliore
La situation générale en Syrie s'améliore sensiblement.

Dans le Liban Sud, les pentes Hermont Ouest sont à l'heure actuelle complètement dégagées du gros des bandes.

Dans la région d'Alep, 2 chefs de bandes réputés, coupables de nombreux actes de banditisme depuis de nombreuses années, ont été pris par un villageois des gardes rurales. La zone de Damas est calme.

Un poste nouveau a été installé dans l'oasis.

Au Maroc

Sur le haut Ouergha
Des événements importants se développent sur le haut Ouergha. Les dernières opérations heureuses chez les Senhadja de Gheddou nous ont permis de menacer les arrières du puissant groupe des tribus nommées Senhadja de Mosbah et Beni Oulid qui tenaient le pays rural et montagneux dominé par les hauteurs de Mediouana et Djebel Kheil, élevés de plus de 700 mètres.

Contro Abd-el-Krim
Les tribus Djebal et Ghomaras seraient, d'après des renseignements très

précis, en état de rébellion contre les Rifains et auraient emprisonné ou exécuté les principaux chefs et caïds nommés par Abd-el-Krim.

Evasion d'un aviateur français

Le sous-officier aviateur Albert Raoul, de l'escadrille de Sétif, vient de s'évader du Rif, où il était prisonnier depuis le 18 août.

Il fut capturé dans la région de Sef-Oraïllan avec le sergent observateur Poulain, une balle ayant crevé le réservoir d'essence de son appareil.

Le sergent Poulain, qui avait tenté de s'évader, fut repris et exécuté.

L'aviateur Raoul vient d'arriver à Fez.

DÉPÊCHES

LA

NOUVELLE

voiture

Elégante, solide, pratique

Vous pouvez l'essayer

DÈS MAINTENANT

chez

ALBERT & MURAT

Garage du Nord — CAHORS — Tél. 81

AGENTS EXCLUSIFS

MOINS DE 10 LITRES AUX 100 KILOMÈTRES

Reg. C. Cahors 369

A l'heure où nous devons mettre

sous presse, nous n'avons pas encore

reçu de dépêches de notre correspon-

dant parisien, les relations étant sans

doute interrompues avec la Capitale.

La meilleure façon d'accommoder

LE POISSON!

Mme BARTHÈS, 5, place du Marché,

offre à ses nombreux Clients toutes recettes

faciles et utiles à la préparation du

poisson.

DISTRIBUTION DU 24 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER

GRAND ARRIVAGE D'HUITRES

à l'occasion des Fêtes du JOUR DE L'AN

Marchandises savoureuses parce que toujours fraîches

NOUBLIEZ PAS DE DEMANDER LA PRIME

MONSIEUR seul

DEMANDE UNE BONNE

d'un certain âge

S'adresser au Bureau du Journal

Pour

la Réparation de vos Chaussures

« GABRIEL » s'impose

Satisfaction assurée à tous points de vue

CHAUSSURES SUR MESURE TOUT GENRE

14, place des Petites-Boucheries, CAHORS

A VENDRE

BREAK en bon état

et PAILLE D'AVOINE

A. KANNENGIESER, CAHORS-REGOURD

FOUDRES chêne toutes contenances

CUVES et tous genres futaille

POMPES A VIN JAVA

RESSOIRS GARIN

Seuls Dépositaires de ces marques

pour la Région

MATERIEL VINICOLE

MM. LAMURE & ROBERT, à PRATSSAC (Lot)

HOTEL DES VENTES

4, rue Blanqui, Cahors (Lot)

POUR VOS CADEAUX.....

et avant de fixer votre choix, n'ou-

bliez pas de passer à l'Hôtel des

Ventes, 4, rue Blanqui, vous y

trouverez un joli assortiment de

Bibelots, Bronzes et Cuivres fan-

tasiques....

VOULEZ-VOUS VENDRE

ou

ACHETER

Une PROPRIÉTÉ de Rapport ou d'Agrément

Une MAISON - Une VILLA

UN FONDS de COMMERCE

ou n'importe quel immeuble

ADRESSEZ-VOUS A

M. J. DELLARD

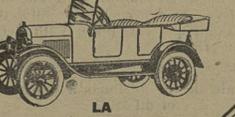
Cabinet Immobilier

1, rue Maréchal-Joffre, à CAHORS

Le plus anciennement créé

R. C. C. n° 1002

ÉTRENNES UTILES
Sollettes — Porte-Potiches — Travaillouses
Tables à ouvrage — Tables à thé
Petits Bureaux de dames — Guéridons — Poudreaux
Casiers à musique — Banquettes de piano
Chauffeuses — Coussins
Tapis * Sièges * Glaces
AMEUBLEMENT V^o BOUZERAND et BERNÈS
31, 33, rue Nationale
CAHORS
Livraisons à domicile par auto dans toute la région

UNE NOUVEAUTÉ !!!
Elégante, solide, pratique

LA
NOUVELLE
voiture
Ford 1926
Vous pouvez l'essayer
DÈS MAINTENANT
chez
ALBERT & MURAT
Garage du Nord — CAHORS — Tél. 81
AGENTS EXCLUSIFS
MOINS DE 10 LITRES AUX 100 KILOMÈTRES
Reg. C. Cahors 369

La meilleure façon d'accommoder</

Bibliographie

Vient de Paraitre

EUGÈNE GRANQIÉ

Gracieuse au béret bleu....

Roman Basque

1 vol. Prix : 7 fr. 50

J. PEYRONNET, Editeur, 7, rue de Valois - PARIS -

En Vente : A Cahors

1^o Librairie RICARD, B^o Gambetta, 24
2^o Librairie MEYZENC, B^o Gambetta, 36

LA MODE PRATIQUE

rend
la vie
moins chère

en vous donnant le moyen de faire à la maison tous vos vêtements, prolonger leur durée, exécuter vous-même les petites réparations du home, etc.

Grâce à la
Mode Pratique
vous travaillerez sans rien gêner, vous économiserez du temps et de l'argent.

Abonnements :
Un an, 22 fr. France, 30 fr.
HACHETTE

LA FEMME ET L'ENFANT

Lire dans le N° 173 de *La Femme et l'Enfant* qui vient de paraître :

Le Songe d'une Nuit de... Noël : Paul Coquemard. — En montant la Côte : La Mouche du Coche. — La réputation de la Parisienne : Mathilde de La Chapelle. — De l'enseignement populaire de la puériculture en France : Dr L. Devraigne. — Le Foyer des Familles nombreuses, association nationale : Victor Hautefeuille. — La Vie intellectuelle et morale : Le Billet de l'Oncle ; le Théâtre ; le Cinéma ; les Livres. — A travers Journaux et Revues : Henriette Charasson. — Carnet de Quinzaine : G.-G. Rose-Goudin. — Un peu de Médecine, beaucoup d'Hygiène : Dr Mathieu-Pierre-Weill. — La Corbeille à Ouvrage : Mireille. — La Vierge Sarrazine (Conte de Noël) : Jules Lemaitre. — Le Miracle des Loups (Chronique du temps de Louis XI) : H. Dupuy-Masuel. — La Corse, île de beauté : Jacques Toulemonde. — En allant à la Messe de Minuit : Achille Millien. — Noël aux Pays scandinaves : Marc Sue. — Eh ! qui marierons-nous ? (Vieille chanson des Ardennes). — Petits Travaux, grandes Economies ou l'Art de se passer des Autres : Maître Jacques. — Le Coin des Mamans : Puériculture, Education : M. Comollet-Sue. — L'Education physique : R. Cary. — La Mode pour les Petits et pour les Grands : Marianne. — Economie ménagère et domestique : le Fichier de la Cuisine ; Cours d'enseignement ménager ; L'Infirmité à la Maison ; la Ferme et au Jardin ; l'Education familiale ; la Vie quotidienne. — La Vie financière : Élie Baur. — Feuilleton : le Mort saisit le Vif : Georges Lecomte.

Abonnements : 24 francs par an. Adresser les abonnements : 29, rue de Tournon, Paris (VI). Envoi de spécimen sur demande contre 0 fr. 50 en timbres-poste.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

LA RÉPUTATION des « Publications François Tedesco » n'est plus à faire. Toutes sont d'un puissant intérêt, mais cependant parmi les Publications François Tedesco « LA FEMME CHEZ ELLE » est certainement celle qui d'une façon générale répond le mieux aux nécessités de l'heure présente.

Éminemment intéressante au point de vue social parce qu'elle tend à développer l'amour du foyer et à rendre plus attrayante la besogne parfois ingrate qui incombe à la Femme chez elle, cette publication offre encore l'avantage de charmer utilement les loisirs que la Femme ou la Jeune Fille peuvent avoir sous le toit familial. « LA FEMME CHEZ ELLE » est en vente chez tous les marchands de journaux. Pour obtenir un numéro spécimen en faire la demande (en y joignant un timbre de 0 fr. 25) aux « Publications François Tedesco », 39, Boulevard Raspail à Paris.

CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

LIVRET-GUIDE OFFICIEL

Édition du Service d'Hiver au 4 octobre 1925

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré, comprenant notamment l'horaire complet des trains au 4 octobre 1925.

Comme précédemment, ce guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 3 fr. 40 en mandat-carte ou timbres-poste, au Service de la Publicité de la Compagnie, 1, place Valhubert, à Paris (13^e).

Chemin de fer de Paris à Orléans et du Midi

Sports d'hiver aux Pyrénées

SAISON 1925-1926

Service spécial de wagons-lits et de voitures directes 1^{re} et 2^e classes entre Paris-Quai d'Orsay, Villefranche-Vernet-les-Bains (Font-Romeu) et Luchon (Superbagnères).

(du 19 décembre au début de mars)
I. Paris à Villefranche-Vernet-les-Bains (Font-Romeu)

ALLER

Départ de Paris-Quai d'Orsay à 17 h. Arr. à Villefranche-Vernet-les-Bains à 8 h. 57 et à Font-Romeu à 10 h. 35.

Wagon-restaurant de Paris à Châteauroux.

RETOUR

Départ de Font-Romeu à 17 h. 21 et de Villefranche-Vernet-les-Bains à 18 h. 49. Arr. à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 55.

Wagon-lits et voitures directes 1^{re} et 2^e cl. pendant toute la saison des sports d'hiver.

Wagon-restaurant de Perpignan à Toulouse et de Châteauroux à Paris.

II. Paris à Luchon (Superbagnères)

ALLER

Départ de Paris-Quai d'Orsay à 17 h. Arrivée à Luchon (Superbagnères) à 7 h. 31.

Wagon-restaurant de Paris à Châteauroux.

RETOUR

Départ de Luchon (Superbagnères) à 20 h. 10. Arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 55.

Voiture directe 1^{re} et 2^e classes, comportant un lits-toilette (lits complets avec draps) et un compartiment-couchettes en 1^{re} classe pendant toute la saison des sports d'hiver. Toutefois du 19 décembre au 3 janvier et du 22 au 31 janvier à l'aller et du 20 décembre au 4 janvier et du 23 janvier au 1^{er} février au retour, la voiture lits-toilette avec couchettes sera remplacée par un wagon-lits et par une voiture directe 1^{re} et 2^e classe.

Wagon-restaurant de Châteauroux à Paris.

MACHINES À TRICOTER toutes larges et jagues. Prix de Fabrique. Aiguilles et Accessoires. Travail assuré. Catalogue gratuit.

LAINES toutes nuances. Échantillons gratuits. — LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans, NANTES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 10 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le Dr ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

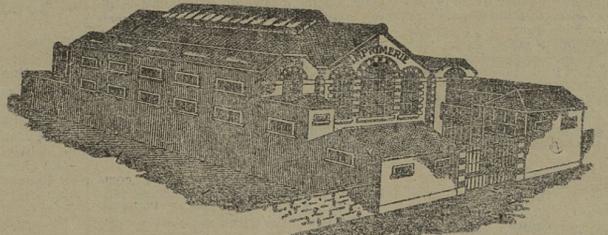
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Feuilleton du « Journal du Lot » 10

LA SOEUR DE LAIT

PAR

André THEURIET
de l'Académie Française

PREMIERE PARTIE

IV

— En effet, ils sont fous du petit, et si on les écoutait, ils l'accaparaient volontiers.

— Parfait !... En ce cas, donnez leur satisfaction... le plus tôt sera le mieux.

— Ah ! Seigneur... On m'aura à peine rendu mon fils qu'il faudra donc que je m'en sépare de nouveau... et pour combien de temps !

Les yeux de la jeune femme se mouillaient et ses lèvres tremblaient légèrement. Elle avait tant désiré un enfant pour remplir la solitude où la laissaient trop souvent son beau-père et son mari, qui recherchaient les distractions du dehors et passaient leur vie dans les bois ! Sans doute elle adorait Germain, mais celui-ci était un maître sévère et autoritaire ; il comprenait l'amour à la façon des chasseurs et des soldats, et ne le considérait que comme une trêve agré-

ble à des occupations plus sérieuses. Gabrielle, avec sa nature aimante et dévouée, eût souhaité un joug plus doux, une intimité plus affectueuse, et elle s'était consolée en pensant qu'elle pourrait donner à Savinien le trop-plein de tendresse que son cœur tenait en réserve. Maintenant ses espérances étaient déçues ; il fallait se séparer pour longtemps de ce cher compagnon de solitude, et son isolement allait lui paraître cent fois plus cruel.

Le docteur Villemier vit les yeux humides et les lèvres tremblantes de Mme de Louéssart ; il devina les pensées douloureuses que la navraient, et une profonde pitié s'émut au dedans de lui. Il saisit la main fluette et blanche de la jeune femme et la tapota paternellement entre les siennes.

— Allons ! allons ! murmura-t-il, je conçois que vous ayez gros cœur et je suis confus de vous causer de la peine, mais il n'y a pas lieu non plus de vous désoler... Après tout, Bellefontaine n'est pas aux antipodes, vous pourriez y monter toutes les semaines, et cette promenade d'une lieue vous sera un exercice salutaire... Soyez raisonnable, chère madame.

— Il le faut bien, soupira-t-elle, je ne veux pas être égoïste et je mets la santé de mon fils au-dessus de tout... Seulement, je ne suis pas seule maîtresse au logis et cela va contrarier les idées de mon mari et de mon

beau-père. Ils ne se résigneront pas peut-être aussi docilement que moi à confier Savinien à mes parents.

— C'est bon, répartit le docteur, je me charge de leur faire entendre raison !

Le soir même, en effet, dès que les deux Louéssart furent de retour, il eut un entretien avec eux et leur expliqua si catégoriquement la nécessité de transférer l'enfant à Bellefontaine, qu'il triompha de leurs répugnances. Bien qu'ils fussent tous deux jaloux de leur autorité familiale, ils durent s'incliner devant les arguments décisifs du médecin et consentirent, tout en maugréant, à se séparer de leur héritier au profit des époux David de Bonnavy.

Ce fut ainsi que, quelques semaines après, Savinien se retrouva l'hôte de Bellefontaine, où il fut reçu avec joie par Mme de Bonnavy. La bonne dame avait tout préparé pour héberger de son mieux son petit-fils et elle s'était assurée la collaboration de l'ancienne nourrice Séverine Noirtin, afin que l'enfant fût surveillé avec plus de sollicitude.

Le logis des Bonnavy s'élevait à l'entrée du village, près du chemin qui mène à la Contrôlerie, où était située la verrerie que David de Bonnavy exploitait avec l'aide d'un associé. Précédée d'une cour plantée de tilleuls en quinconces, la maison plus large que haute n'avait qu'un rez-de-chaussée surmonté d'un grenier ; mais bâtie en moellons, elle paraissait

un édifice luxueux dans une localité où toutes les habitations sont construites en bois et en torchis. La façade postérieure regardait la vallée de la Biesme et les pentes onduleuses des bois de Chatrices. Elle était séparée du jardin en contre-bas par une terrasse, où des houx et des ifs verdoyaient symétriquement dans des bordures de buis. Mme Hermance de Bonnavy, grande femme à forte encolure, dont les cheveux noirs et drus blanchissaient à peine, régnait despotiquement dans son intérieur. Elle avait un teint couperosé, une voix d'homme et un menaçant bouquet de poils au menton. Du matin au soir, on entendait dans les pièces sonores le cliquetis de son trousseau de clefs et les accents de son organe impérieux. Après avoir mené à la baguette sa nombreuse famille, casé deux de ses filles au couvent, marié la troisième et placé ses deux garçons dans des usines du voisinage, elle se sentait passablement essouffée. David de Bonnavy, occupé à sa verrerie ou bien engagé dans quelque partie de plaisir, partait avant midi et ne reparaisait qu'à la nuit. Il rentrait le plus souvent vanné par ses courses à travers le pays, parfois aussi un peu éméché par de trop larges beuveries, et se couchait aussitôt sans souper avalé. Mme Hermance était réduite, pour dépenser sa tracassière activité, à gourmander ses servantes et à froter infatigablement ses meubles et ses parquets qui luisaient comme des

miroirs. Au demeurant, elle n'était point méchante ; sous ses formes rudes, elle cachait un cœur chaud et un grand besoin d'affection. Aussi le petit Savinien fut-il le bienvenu. Elle se fit pour lui caressante et fut étonnée, presque choquée, en voyant que ses brusques tendresses étaient accueillies par d'involontaires mouvements de recul. L'enfant s'effarouchait de cette grosse voix, de ce menton hérissé de poils et se débattait aux baisers de l'aïeule. En revanche, il était repris d'un vif attachement pour sa nourrice. Il se pendait aux jupes de Mme Noirtin et ne se trouvait jamais plus heureux que lorsque la femme du garde l'emportait dans ses bras à la maison forestière.

Cette gaie maisonnette aux murs tapissés de rosiers remontants lui plaisait mieux que le logis des Bonnavy, aux chambres trop propres et aux fenêtres constamment closes à cause des mouches. Chez le brigadier Noirtin, les croisées étaient toujours ouvertes en été ; le bon air de la forêt voisine y entrait pleinement avec des floes de soleil. Pendant la belle saison, les chants d'oiseaux y arrivaient comme une allégre musique, et, aux mauvais temps, une jolie flamme clatait dans la cheminée. Et puis, à la maison forestière, il y avait Vitaline, la sœur de lait de Savinien, plus âgée que lui de six mois et qui gazouillait déjà aussi gentiment que les merles du taillis. Vitaline Noirtin entra dans sa deuxième année et ressem-

blait à sa mère. Elle était, ainsi que Séverine, saine, robuste et bien faite ; elle avait des cheveux châtains clair tout bouclés, des yeux bruns très vifs, une bouche fraîche comme une fleur. Quand cette bouche souriait, le visage de l'enfant, à l'expression un peu sérieuse au repos, s'éclairait tout à coup et deux mignonnes fossettes se creusaient de chaque côté, dans les joues. Dès les premiers jours, elle s'était prise d'amitié pour Savinien et celui-ci, déjà sensible à la grâce et aux blancheurs féminines, ne pouvait plus se passer d'elle. Pour que l'héritier des Louéssart fût de bonne humeur à son petit lever, il fallait que dès le matin Séverine amenât sa fille chez les Bonnavy. Les deux bambins déjeunaient ensemble, jouaient sur la terrasse jusqu'à l'heure où la Noirtin, repartant pour faire la soupe à son homme, obtenait de Mme Hermance la permission d'emmener Savinien chez elle. Quand la brigadière travaillait dans le jardin de la maison forestière ou lorsqu'elle allait à l'herbe en forêt, les enfants, couchés dans une voiturette qu'on tirait à bras, l'y accompagnaient. Ainsi ils vivaient côte à côte, humainement à pleins poumons la salubre odeur de la terre et des bois, et leurs forces grandissaient en même temps que leur mutuelle affection.

(A suivre)